Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2026_07_05-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 septembre 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	16	21

Vote
A la majorité Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
11 Septembre 2026
Date d'affichage
11 Septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-sept septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme PROST Véronique, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme MARTIN Anna, M. CHEVILLON Jérôme, M. BELLEC Bernard, M. LE BARH Ludovic, M. KERMORVANT Fabien, Mme TOURLET Aurore, Mme COURTIN Henriette, M. LARCIN Ronan, Mme CAZOTTES Julie-Anne, Mme CHEFDOR Sophie, Mme FAVENNEC Gaëlle, Mme GOUPIL Françoise,

Excusés ayant donné procuration : Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle à M. MOQUET Alban, Mme LARUE Laurence à Mme CAZOTTES Julie-Anne, M. GOBIN Dorian à Mme CHEFDOR Sophie, Mme MOQUET Louise à M. SALOMON Gérard, M. POULIQUEN Eric à Mme FAVENNEC Gaëlle

Excusés : M. KERRIEN Bernard, M. DERRIEN Maelan

A été nommé secrétaire : M. KERMORVANT Fabien

2026-07-05 – Demande de subvention départementale - Programme de Solidarité Territoriale 2026 - Rénovation des ateliers municipaux

Des travaux de rénovation des ateliers techniques municipaux sont programmés. Afin de contribuer à leur financement, M. le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à solliciter le Département du Morbihan, au titre du PST (Programme de Solidarité Territoriale), via la procédure de contractualisation sur deux années.

Plan de financement
Dépenses HT
Maîtrise d'œuvre : 35 800 €
Diagnostics divers : 11 181 €
Travaux de rénovation : 397 149 €
Total : 444 130 €

Recettes
Département du Morbihan
- PST 2026 : 54 952 €
- PST 2027 : 33 874 €

DETR (obtenue) : 50 000 €
Fonds de concours GMVA (obtenu) : 60 000 €

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215601378-20260921-2026_07_05-DE

Commune de Monterblanc : 245 304 €

Décision

Le conseil municipal,

Vu l'avis favorable de la commission urbanisme, agriculture, travaux et environnement, réunie le 8 septembre 2026 ;
Vu l'avis favorable de la commission finances, ressources humaines, questions juridiques, réunie le 10 septembre 2026 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1er : approuve la procédure ci-dessus décrite et son plan de financement ;

Article 2 : autorise M. le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Département du Morbihan, au titre du Programme de Solidarité Territoriale 2026 et 2027 ;

Article 3 : autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 21/09/2026
Le Maire,
Alban MOQUET





Le Secrétaire,
Fabien KERMORVANT